

Secrétaire : LUYCKX Jean-Marie  
Rue Sainte Renelde 5  
1430 REBECQ  
Tél/fax : 02/355.43.25.  
GSM : 0476/89.83.03  
e-mail : [jeanmarie.luyckx@skynet.be](mailto:jeanmarie.luyckx@skynet.be)

**P.V. de la réunion du C.C.P.C. du 17 octobre 2009.**

**Présences :** Schallenbergh Freddy, Collard Jean-Pierre, Detongre Guy, George Joseph, Lefebvre Josette, Noël Alain, Detaille Eric, Paternoster Jean-Paul, Marcq Roland, Luyckx Jean-Marie.

**Excusés :** Marcelis Willy, Coolens Albert, Gossiaux Michel, Gerckens Jean-François, Cazier Michel, Dubourg Charlie, Depouille Christophe, Pilate Jean.

**Absents :**

-----

La réunion débute à 9h00.

**1. Démission de Monsieur Patrick MAGOS (Basse Sambre).**

Monsieur Patrick MAGOS, délégué pour la Basse Sambre, a adressé sa lettre de démission pour des raisons professionnelles. Cette fédération a présenté la candidature de Monsieur Serge BOUVIER pour le remplacer. Après un tour de table, cette candidature est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Coordonnées : Monsieur Serge BOUVIER  
Avenue de la Fontaine, 31  
1435 Mont-Saint-Guibert  
tél : 010 / 65 87 73  
GSM 0477 / 60 36 79  
e-mail : [serge.bouvier@skynet.be](mailto:serge.bouvier@skynet.be)

Monsieur Paternoster souhaite ajouter dans les divers un point omis à l'ordre du jour: il s'agit de la situation financière.

**2. Approbation du PV de la réunion du CCPC du 6 juin 2009.**

Aucune remarque n'est formulée en ce qui concerne ce procès-verbal. Monsieur Detongre s'inquiète toutefois de trouver le pv sur le site avant même que celui-ci ne soit approuvé par le CCPC. Le comité rappelle que le document publié sur le site est un projet destiné justement à informer les internautes et que cette formule est pratiquée depuis l'existence du site sans avoir provoqué de réaction. Dès l'approbation du texte définitif, le projet est modifié et remplacé par le pv définitif. Le secrétaire demande aux membres de bien vouloir signer l'original du pv de cette réunion.

**3. Approbation du PV de la réunion du BCFC du 23 mai 2009.**

Monsieur Paternoster indique que ce qui figure au pv du CCPC du 6 juin est un compte-rendu de la réunion du BCFC et n'a rien à voir avec le pv. Le secrétaire rappelle que cette réunion s'est tenue de manière très spéciale : elle a été convoquée au pied levé et seules deux personnes du CCPC y ont participé (Marcq Roland et Paternoster JP). Il est vrai que le lieu de la réunion était fort éloigné.

En ce qui concerne le point divers (n°3 : lettre SMETS), Marcq Roland déplore les absences répétées du responsable de la section carrossier. Il souhaite imposer la présence de chaque délégué à un nombre minimum de réunions (par exemple 2 sur 3) : il n'est pas normal que ni le BCFC, ni le CCPC, ne soient informés de la participation éventuelle de cette section aux rencontres internationales. Pour le surplus, l'assemblée n'a plus de remarques sur ce pv.

#### **4. Championnat de la Coupe de la Communauté Française (propositions de modifications du règlement).**

Point 3 : de nombreux pêcheurs ont réagi par rapport à l'attribution de points en tenant compte du nombre de participants inscrits aux différentes manches, ce qui fausse le classement final. Après discussion assez longue, l'assemblée décide d'attribuer le même nombre de points lors de chaque journée, ce qui devrait assurer une certaine équité pour le classement final. De nombreuses remarques ont également été formulées par rapport à l'adéquation des parcours aux dates fixées.

Dans toute la mesure du possible, les délégués du CCPC veilleront à éviter toute organisation « parallèle » le jour des manches de la CCF.

La prochaine réunion du CCPC étant prévue fin janvier, il est important de se mettre déjà d'accord sur les dates. Celles-ci sont fixées comme suit : 2<sup>ème</sup> dimanche d'avril (le 11/04 : organisation Féd. Lux. ?), 3<sup>ème</sup> dimanche de mai (le 16/05 : organisation H.E. ?), l'avant-dernier dimanche d'août (le 22/08 : Féd. Senne ?). Les délégués des fédérations du Luxembourg et du Haut Escaut étant absents, les fédérations sont invitées à confirmer pour la réunion de janvier. Le secrétaire se charge de communiquer les dates pour la mise sur le site.

Le président ff rappelle aussi que les pêcheurs néerlandophones peuvent participer à chacune des manches de la CCF et participer à la remise des prix de chaque journée. Seul le classement final est réservé aux licenciés CCPC.

#### **5. Championnats de Belgique 2009.**

Le secrétaire vient de recevoir le rapport d'Isidoor Van Houdt relatif aux championnats nationaux de 2009 et en distribue la traduction qu'il vient de terminer. Certains points, déjà modifiés dans le règlement, ont été repris dans le rapport. L'attention est attirée sur le fait que certaines fédérations sont en retard pour effectuer le paiement des inscriptions, ce qui oblige le responsable à avancer les fonds nécessaires sur ses deniers personnels. Il conviendrait que les paiements des inscriptions interviennent préalablement à l'enlèvement des tickets. Il faut aussi que les inscriptions aux différents championnats interviennent *impérativement* dans les délais fixés. A partir de 2010, les inscriptions tardives ne seront plus prises en compte.

#### **6. Championnats de Belgique 2010.**

Le CCPC doit organiser en 2010 le DVU, le match et la finale « Individuel ». Les dates ne sont pas encore fixées par le BCFC mais il est important que les candidatures soient introduites lors de la réunion de janvier, même si, de manière générale, les parcours deviennent de plus en plus difficiles. La question est posée de savoir si la fédération du Centre serait éventuellement disposée à réserver un de ses parcours (à fixer de commun accord) pour le déroulement d'un championnat. La question est également posée de savoir pourquoi le CB Individuel n'est pas open, contrairement au CB interclubs. Roland MARCQ répond que ce problème a fait l'objet d'un deal avec le CCCV qui a accepté en bloc toutes les propositions du CCPC lors d'une des dernières réunions du BCFC. Le CCCV n'a toutefois pas voulu accepter la réduction à 5 pêcheurs pour les équipes de l'interclubs, ni le fait que le CB individuel soit open.

#### **7. CB et sélection CM Carpe – désistement d'un duo lors de la sélection – Proposition d'adaptation du règlement CB et des sélections.**

Le président ff rappelle que lors du CB Carpe, deux duos se sont retrouvés à égalité pour la victoire d'un des trois secteurs et qu'en conséquence, le cas n'étant pas prévu par le règlement, il a fallu prendre une décision en concertation des délégués présents. Il a été décidé de classer les deux duos à égalité et de distribuer quatre médailles.

Le secrétaire souhaite revenir sur la discussion d'un problème survenu lors des sélections pour le CM, problème dont il s'est déjà entretenu le jour même de la sélection avec le responsable Eric Detaille : un duo (membre de la section carpiste depuis son existence) s'est présenté à Bernissart pour la sélection avec une petite caravane en lieu et place du BV réglementaire, et n'a, de ce fait, pas pris part aux sélections. Le secrétaire rappelle et informe l'assemblée que ce cas de figure s'est déjà présenté par le passé et n'a posé

aucun problème au niveau de la participation. En outre, le duo s'était renseigné sur place auprès du gestionnaire du site qui avait confirmé que la caravane ne posait aucun problème. Afin de ne pas « faire monter » le ton et pour éviter d'éventuels problèmes subséquents liés à l'acheminement du matériel nécessaire après l'heure de début de la compétition, les membres du duo ont préféré rentrer chez eux. Monsieur Detaille indique qu'il y a un règlement et que chacun doit le respecter, il signale que la question d'une caravane lui avait été posée par un autre duo et qu'il avait refusé : il ne pouvait donc pas faire autrement que d'exiger le matériel réglementaire. En tout état de cause, le duo en question souhaite obtenir le remboursement de son inscription. Après une longue discussion relativement animée et vu que la bonne foi ne peut être mise en cause, l'assemblée accepte d'une part, qu'il n'y ait pas de sanction à l'encontre des deux pêcheurs pour l'abandon, et d'autre part, que le responsable rembourse le montant de l'inscription. Cette décision tend aussi à montrer que le CCPC veut préserver la motivation de ses membres. Le secrétaire tentera de les convaincre de se réinscrire au CB de l'année prochaine et de tirer un trait sur cet incident. Le secrétaire demande également à Eric Detaille d'opérer le remboursement du paiement par des membres de la Féd. Senne (2 licences de 2008) intervenu sur le compte BCFC au lieu du compte de la fédération. Cette erreur de paiement a causé des problèmes entre les membres et le trésorier de la fédération locale, qui ignorait bien évidemment qu'un paiement avait été effectué. Le secrétaire communique le n° de compte de la féd. Senne.

#### **8. Règlement national des concours publics.**

Le président ff signale que de nombreuses réunions ont été tenues entre lui, Roland Marcq, Erik Pinoy et Isidoor Van Houdt afin de revoir le règlement. Certains paragraphes sont encore à revoir, à discuter ou à reformuler à partir de la version en Néerlandais. Il est passé à l'examen des points importants des modifications proposées ou apportées. Le détail de ces points n'est pas repris au présent procès-verbal pour des raisons évidentes de longueur du procès-verbal mais est repris en notes par le président ff qui transmettra à Isidoor Van Houdt. Le projet de la version finalisée sera présenté ultérieurement puisque certaines modifications proposées telles quelles risquent de ne pas emporter l'accord des deux commissions et nécessiteront des amendements.

En ce qui concerne la participation aux CB interclubs, il est souhaitable que chaque membre des équipes soit titulaire de la licence M.

#### **9. Rencontres internationales : Seniors, Handipêche, Vétérans.**

Les différents résultats sont repris sur le site du CCPC et il y est renvoyé.

Le moniteur donne des explications sur le déroulement du dernier C.M. et des conséquences sur le classement de la Belgique suite aux modifications du règlement. Il fait également un petit compte-rendu des relations un peu tendues avec l'équipe de France et signale qu'il souhaite remplacer le match Belgique-France par une rencontre contre l'Italie. Il reste un match cette année, contre la Hollande et aux Pays-Bas. La volonté étant de rajeunir les cadres, l'intention du moniteur est d'aligner une équipe très jeune dont la composition sera bientôt annoncée.

Le moniteur donne également les explications souhaitées sur l'abandon de Luc Vercammen : d'une part, la sanction prise à l'issue du CB, d'autre part, une motivation un peu flétrie, le fait aussi qu'il se sente un peu essouffé l'ont poussé à prendre cette décision.

ARCA se retire également en matière de sponsoring. Roland MARCQ estime qu'il n'est pas normal que cette société se retire ainsi en cours d'année sans avoir versé préalablement le montant correspondant à son engagement. La question sera posée lors de la prochaine réunion du BCFC. En attendant, de nouvelles tractations sont en cours pour ce qui concerne les jeunes.

Au niveau de Handipêche, plusieurs problèmes se sont présentés lors du dernier CM. Ronny Dejonghe semble être démissionnaire actuellement, sauf si des modifications importantes devaient intervenir dans la collaboration avec B Weerts et Claesens, ainsi qu'avec un des membres de l'équipe.

Enfin, en ce qui concerne le CM des vétérans, il aura lieu en Belgique en 2010.

#### **10. Equipe d'internationaux Jeunes. Candidatures au poste de moniteur.**

Le président ff signale qu'aucune candidature n'a été introduite au niveau du CCPC. De l'avis du CCPC, il est nécessaire de vérifier la caisse avant de nommer un nouveau moniteur. Le CCPC souhaite également entendre tout candidat éventuel sur ses objectifs et ses programmes.

#### **11. Préparation réunion BCFC du 24.10.2009.**

Seront présents à la réunion du BCFC : Guy Detongre, Jean-Pierre Colard, Jean-Paul Paternoster, Serge Bouvier, Roland Marcq.

**12. Hameçons d'Or et de Cristal 2009.**

Le président ff invite toutes les fédérations à réfléchir sur les propositions de nomination (trois par féd. à rentrer le plus rapidement possible).

**13. Listings des membres 2009.**

Jean-Pierre COLARD invite les délégués à rentrer les listings des membres de 2009 dans les meilleurs délais.

**14. Divers.**

- a) Le président ff donne lecture du courrier émanant de la fédération du Centre et indiquant qu'un concours a de nouveau été organisé dans les eaux de sa fédération sans autorisation préalable.
- b) Le CCPC marque son accord pour l'attribution d'une nouvelle licence à Monsieur Quertinmont.

---

La réunion est levée à 14h10.

Copyright CCPC